LA PIERRE DES MORTS

François RÉCAMIER



La croix gravée.



La chapelle de Mornay vue depuis Nurieux.

Le parcours.

Une randonnée facile d'environ deux heures aller-retour et de 160 mètres de dénivelé vous conduira au site de la chapelle de Mornay.

Depuis le parking de la mairie, en direction du village de Nurieux et après avoir laissé sur votre droite une fontaine triangulaire aux angles cassés, vous prendrez le premier chemin sur votre gauche : le Chemin de la Tour. Quand vous ne marcherez plus sur le goudron et que vous aurez passé un réservoir d'eau et un relais téléphonique, regardez bien au sol car une centaine de mètres plus loin vous remarquerez une **croix sommairement gravée** sur une roche naturelle de deux mètres de long. Sachez que vous êtes sur un chemin qualifié de médiéval mais dont la création remonte très certainement à l'époque gallo-romaine car il en a toutes les caractéristiques.

Pendant des siècles le petit village de Nurieux aux maisons assez éparpillées n'a été qu'un hameau de la paroisse puis de la commune de Mornay. Il ne comportait donc ni église, ni chapelle, ni cimetière[1]. À chaque décès survenu dans ce village, à bras d'homme, on devait remonter le défunt dans son cercueil pour des funérailles et une inhumation au cimetière de Mornay. Un transport à traction animale n'était pas possible et aucunes des routes que nous connaissons actuellement n'existaient.

Cette pierre gravée représente la première halte permettant aux quatre vigoureux porteurs de souffler quelques instants tout en buvant un ou deux petits verres du cru local. Cela laissait aussi le temps aux personnes les plus âgées de rejoindre le cortège alors que le prêtre disait quelques patenôtres.

Si l'on considère que cette pose se trouve à la fin du premier tiers du parcours il serait logique de penser qu'il en existait une deuxième et si c'était le cas, aucune trace n'en est à présent identifiable, cette partie du chemin ayant été largement remaniée et élargie.

L'érosion naturelle, le passage de chevaux ferrés, de quads et de motos dites vertes font petit à petit s'effacer ces traces d'une tradition funéraire finalement pas si lointaine.

Alors faisons notre possible pour ne pas contribuer à cette destruction.

Sur le même sujet :

Philibert le Duc, en 1870, publiait à Bourg un poème où il était question d'une « pierre des morts » située à mi-parcours du chemin pentu reliant le hameau de Conflans (près de Thoirette) au cimetière de Saint-Maurice-d'Échazeaux où les défunts devaient être inhumés.

Voici la partie de ce poème abordant ce sujet :

« ... Et, pour reprendre haleine, à mi côte on s'arrête
Au près d'un rocher blanc
C'est la pierre des morts qu'un peu d'ombre protège
On pose là le corps qu'on est las de porter
Puis, après un repos, le gémissant cortège
Recommence à monter ... » ■

Demandons à nos lecteurs s'ils ont connaissance d'un rituel semblable dans la région.





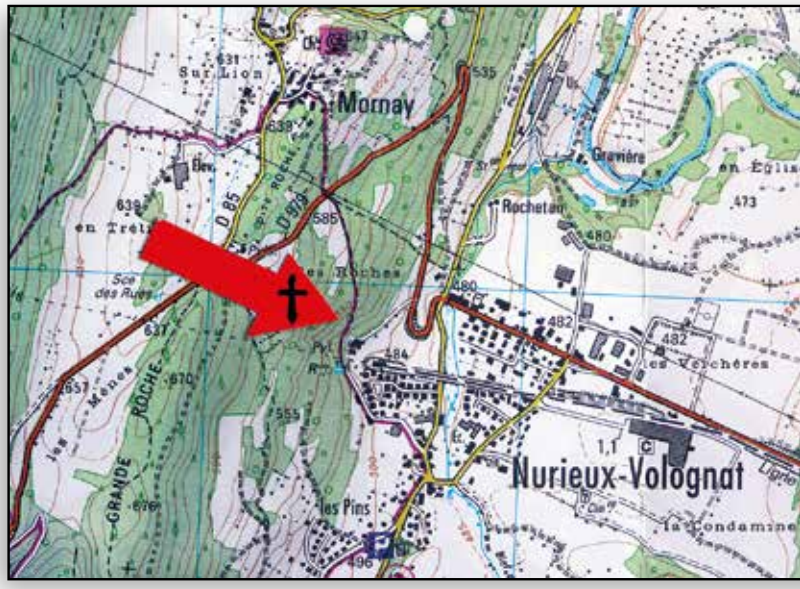

1 La commune de Mornay laissa la place à celle de Nurieux-Volognat en 1973 et c'est à cette époque que l'on édifia une mairie à Nurieux et créa un nouveau cimetière.